



EUROPEAN CITIZENS' PANEL  
**Tackling Hatred in Society**



# Panel de citoyens européens consacré à la lutte contre la haine dans la société

*Résumé de la session 2*

[26-28 avril 2024]

## En quelques mots...

### Quelles sont les actions prioritaires pour lutter contre la haine?

La deuxième session d'un panel de citoyens européens représente toujours un défi, et celle consacrée à la «lutte contre la haine dans la société» n'a pas fait exception! Les participants à la session, laquelle se déroulait entièrement en ligne sur la plateforme Interactio, ont pu s'exprimer dans toutes les langues officielles de l'UE grâce aux efforts remarquables des interprètes travaillant à distance.

Les citoyens ont une nouvelle fois fait preuve d'un engagement sans faille pour débattre de ce sujet extrêmement pertinent et complexe. Lors de la première session, les citoyens ont recensé les facteurs et les causes de la haine et ont discuté, entre autres, des inégalités sociales et économiques, de la pression des pairs, de la désinformation et de la polarisation du discours politique. L'objectif de cette deuxième session était d'approfondir les domaines d'action en matière de lutte contre la haine: comment la prévenir et y répondre. Au cours de cette session, les citoyens ont progressé dans leurs travaux sur des idées plus concrètes. Découvrez ci-dessous les moments marquants du week-end!

## Quelques enseignements clés de la deuxième

À mesure que les citoyens entamaient l'examen approfondi du thème, des intervenants externes et des membres du comité de connaissances se tenaient à leur disposition pour formuler des observations et des conseils sur l'avancement de leurs travaux. Voici quelques extraits intéressants de leurs interventions.

**«Vous avez appréhendé le problème avec beaucoup de respect. Vous vous présentez avec une grande sincérité, avec vos points de vue et vos expériences de vie.»**

**Richard Kuehnel, directeur de la représentation et de la communication dans les États membres à la Commission européenne (DG COMM)**, a salué le travail accompli par les citoyens au cours de la première session. *«Les idées que vous développez alimenteront les travaux de la prochaine Commission européenne, ainsi que la future législation de l'UE.»* Siégeant au comité de connaissances, **Robin Sclafani, directrice du CEJI**, a souligné les défis auxquels sont confrontés les institutions européennes et les gouvernements en matière de lutte contre les crimes de haine. Elle a mis en évidence le cycle de préjugés conduisant à la discrimination, aux menaces et à la violence, produisant des effets sur les communautés et favorisant la discrimination systémique dans les services, le logement et l'éducation.

### Lutter contre la haine grâce à un ensemble de valeurs communes et au soutien de l'UE

**Daris Lewis Recio, chargé des affaires politiques et juridiques au sein du réseau EQUINET**, a attiré l'attention sur la diversité des expériences en matière de haine en Europe et a souligné la nécessité d'une surveillance de l'UE pour veiller à ce que les États membres respectent leurs engagements dans

le domaine de la lutte contre la haine. **Jelena Jovanovic, coordinatrice de l'intergroupe «Antiracisme et diversité» au Parlement européen**, a mis en relation les histoires partagées entre les États membres de l'UE, en soulignant les défis communs et la nécessité d'un soutien de l'UE sous la forme de financements, de programmes et de politiques. Elle a mis en évidence l'importance de la mise en œuvre de la législation de l'UE au niveau local et le rôle des dirigeants locaux, tels que les maires, dans la promotion des valeurs européennes et la préparation aux défis futurs en matière de lutte contre la haine à plusieurs niveaux - européen, national et local.

### «La haine se transmet de génération en génération»

**Valérie Rosoux, directrice de recherche au FNRS et professeure à l'UC Louvain**, a parlé de la transmission de la haine à travers les générations: « *L'émotion "haine" se transmet presque intacte, mais sans le récit.* » Elle a exposé certaines mesures qui peuvent être prises aux niveaux politique et individuel, ainsi qu'au niveau de la société civile, pour lutter contre la haine. « *Transformer la haine prend du temps, mais c'est toujours possible* », a-t-elle conclu.

## Discussions sur la prévention de la haine et la réponse à y apporter

Tout au long de la session 2, les citoyens ont travaillé sur deux grands axes du thème de la haine: la prévention et la réaction. Bien que nous ne puissions pas détailler toutes les discussions des groupes de travail, vous trouverez ici les principales contributions du comité de connaissances, des intervenants externes et des experts de la Commission européenne. Le premier axe (**traitement des causes sociétales et culturelles de la haine**) porte sur l'éducation, la sensibilisation de la société, l'engagement des citoyens et les inégalités sociales et économiques. Le second (**lutte contre la haine, sous toutes ses formes et dimensions**) traite des médias et des discours, des environnements numériques, de la responsabilité publique et de l'application de la loi.

### Traitement des causes sociétales et culturelles de la haine

- **L'éducation, qu'elle soit formelle ou informelle, joue un rôle essentiel pour façonner les attitudes sociétales à l'égard de la haine, favorisant une communauté plus inclusive et compréhensive.**

Les citoyens ont recensé l'éducation parmi les principaux domaines d'action en matière de lutte contre la haine. **Kuany Kiir Kuany, responsable de projet au sein de la section «Citoyenneté mondiale et éducation à la paix» de l'UNESCO**, a souligné que l'éducation, loin de se cantonner aux salles de cours, constitue un processus continu essentiel au développement personnel et à la cohésion sociale. Il a insisté sur la nature politique de l'éducation, soulignant son rôle dans la lutte contre les discours de haine et la réduction des inégalités sociales. **Willem Wagenaar, chercheur à la Anne Frank Stichting**, s'est penché sur les applications pratiques de l'éducation pour lutter contre la haine, en citant l'exemple du sport et en détaillant les initiatives visant à éduquer les supporters de foot aux conséquences des discours de haine.

**Ingrid Bellander Todino, cheffe de l'unité «Politique des droits fondamentaux», direction générale de la justice et des consommateurs de la Commission européenne (DG JUST),** est intervenue au sujet de l'éducation tout au long de la vie: *«Il s'agit d'une question fondamentale en matière de lutte contre la haine. Dans ce domaine, l'UE n'a aucune compétence en matière de programmes éducatifs. Nous disposons malgré tout de possibilités de financement telles qu'Erasmus +, qui permet aux étudiants et aux professionnels d'échanger des idées, d'élargir leurs horizons et de gagner en ouverture d'esprit».* **Manos Tsakiris, professeur de psychologie à l'université de Londres,** a relevé que l'apprentissage allait au-delà de l'enseignement traditionnel. Une éducation holistique est essentielle pour favoriser l'expression émotionnelle et la communication non violente.

- **Équité et engagement pour prévenir la discorde sociétale.**

**Federico Faloppa, linguiste à l'université de Reading,** a discuté de la dynamique des discours de haine, en recensant quatre rôles que les individus sont susceptibles de jouer: cibles, témoins, auteurs et personnes conscientes des discours de haine. Il a plaidé en faveur de l'engagement de la communauté et de la justice réparatrice pour lutter contre les discours de haine et les atténuer. **Juliana Santos Wahlgren, directrice du Réseau européen de lutte contre la pauvreté,** a également établi un lien entre la haine et les inégalités sociales et économiques. Elle a souligné la nécessité d'une politique publique équitable et d'une répartition équitable des ressources afin d'éviter toute discorde sociétale.

### **Lutte contre la haine, sous toutes ses formes et dimensions**

- **Le défi de l'anonymat en ligne: respect de la vie privée ou accès aux données?**

La législation sur les services numériques (DSA) de l'Union européenne, comme l'a expliqué **Menno Cox, chef de secteur à la DG CONNECT,** est une réglementation solide qui cible les très grandes plateformes en ligne et qui met en œuvre des politiques de transparence et de lutte contre la discrimination dans les États membres de l'UE. La législation sur les services numériques impose de procéder à des évaluations des risques et de réagir aux contenus susceptibles d'entraîner des violences ou des incidences sur la santé mentale, en mettant lourdement l'accent sur la détection et l'atténuation des discours de haine illégaux afin d'améliorer la sécurité des utilisateurs.

**Martin Sacleux, chargé de mission à l'unité «Politique des droits fondamentaux» de la DG JUST à la Commission européenne,** a mis en évidence les défis que posait la réglementation de l'anonymat sur l'internet. Selon lui, la notion d'anonymat implique un équilibre entre le droit fondamental au respect de la vie privée et la protection des données au titre du droit européen. Il a insisté sur la constante nécessité de parvenir à un équilibre délicat, en particulier dans les cas d'activités criminelles pour lesquelles les services répressifs peuvent exiger l'accès aux données.

La Commission européenne s'emploie à définir des règlements clairs qui érigeraient au rang d'infractions pénales certaines activités en ligne, afin de relever les défis nuancés de l'anonymat numérique et de ses implications tant pour le respect de la vie privée que pour la sécurité. **David Marin Abanades, inspecteur de police** de Fuenlabrada, en Espagne, a souligné les difficultés associées à la lutte contre les crimes de haine, qui varient considérablement d'une juridiction à l'autre. Il a insisté sur

la nécessité d'identifier précisément ce qui constitue un crime de haine, et ce pour chaque État membre.

- **Le défi de la liberté d'expression et de la protection des victimes**

**Margarita S. Ilieva, avocate indépendante des droits de l'homme**, a discuté de la protection des victimes et des personnes qui prennent la parole pour dénoncer les discours de haine. À l'instar d'autres contributeurs, elle a souligné l'importance de trouver un équilibre entre la liberté d'expression et la nécessité de prévenir l'oppression systémique et les crimes de haine. Elle a demandé un meilleur accès à la justice pour les victimes, des mesures proactives contre la revictimisation et la protection des défenseurs des droits de l'homme, y compris des avocats, des journalistes et des membres de diverses organisations, afin de favoriser une société sûre et respectueuse.

- **«Votre travail reflète la nature des démocraties»**

En conclusion, **Irina Moozova, directrice générale adjointe chargée de la dimension internationale des politiques en matière de justice, de l'état de droit et de l'égalité à la DG JUST**, a salué la motivation et l'engagement des participants, deux éléments essentiels pour traduire les décisions européennes en actions concrètes sur le terrain.

**Cliquez [ici](#) pour regarder l'enregistrement de la session plénière**

## Questions et réponses avec Jean-Luc (FR)

### **Comment votre week-end en ligne s'est-il passé?**

«Le week-end s'est bien passé à la maison, les enfants se demandant ce que leur papa faisait. Nous avons commencé à approfondir le sujet, en particulier dans les groupes de discussion le samedi et le dimanche matins. Nous avons pu mettre en commun nos idées initiales avec les autres groupes afin que chacun ait conscience des idées émergeant dans chaque groupe.»

### **Comment les discussions se sont-elles passées?**

«L'ambiance au sein du groupe était très amicale. Nous avons principalement abordé la question de l'éducation et de la manière de développer des compétences sociales pour renforcer notre intelligence émotionnelle, notre humanité et notre connaissance des autres cultures et religions. Le partage de valeurs communes est essentiel pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes et contribuer à façonner un

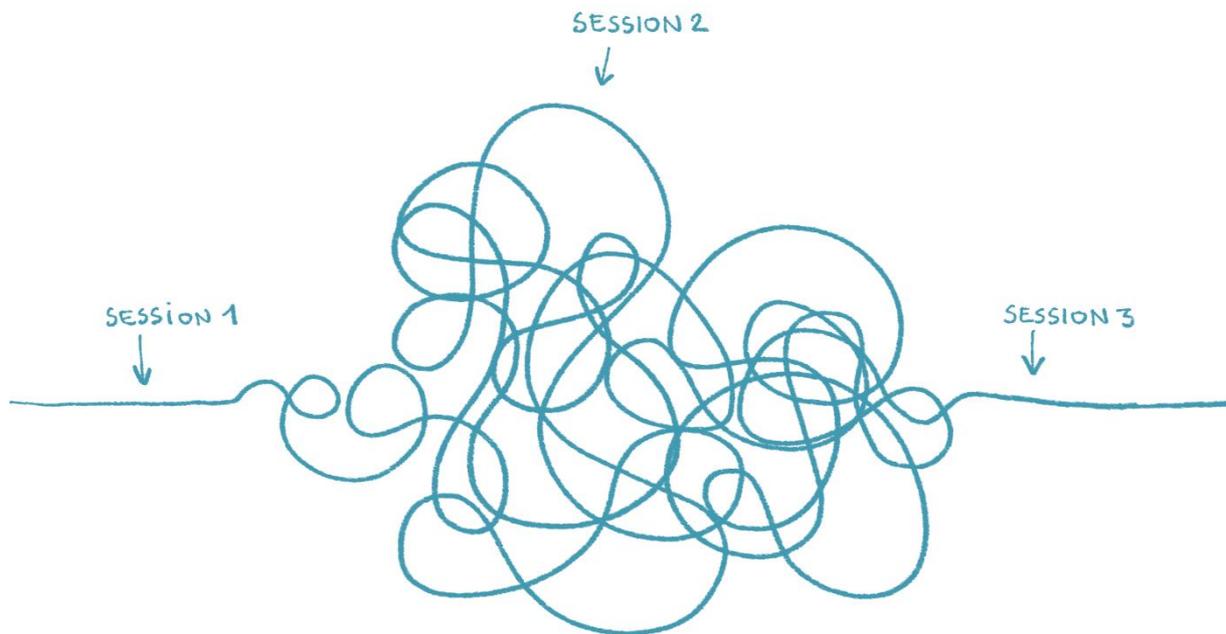
### **Quel a été le temps fort de votre week-end?**

«Cette session a permis de préciser le cap suivi pour les idées que nous avons formulées. J'espère que nos solutions seront cohérentes et pourront être utilisées pour alimenter les travaux de la Commission européenne. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire avant de pouvoir formuler des recommandations finales concrètes, réalistes et applicables, mais je suis

avenir plus inclusif et plus confiant et optimiste pour la session 3.»  
souhaitable pour tous.»

## Le week-end vu par Sylvain

Sylvain Mazas est un facilitateur graphique qui illustre visuellement l'évolution des discussions du panel. Voici un aperçu de ses impressions du week-end:



## Rappel: objectifs des trois sessions

- **Session 1, 5-7 avril** Les citoyens développent une compréhension commune de la haine et de la portée du panel de citoyens, en partageant et en écoutant des intervenants externes, des témoignages et des experts. Ensemble, les citoyens déterminent les différents facteurs et causes de la haine, ainsi que les domaines d'action potentiels dans lesquels la haine dans la société peut être combattue.
- **Session 2, 26-28 avril**: En s'appuyant sur la session 1, les citoyens élaborent des idées sur la manière de lutter contre le problème de la haine dans la société, lesquelles peuvent être considérées comme des projets de recommandations.
- **Session 3, 17-19 mai**: Les citoyens peaufinent leurs idées et leurs recommandations. Ces idées deviennent, in fine, les recommandations finales adressées à la Commission européenne.